qui il sera donné de siéger dans le prochain parlement canadien. (Ecoutez! écoutez!) Il voudrait que nous nous présenterions devant Sa Majesté et que nous lui porterions la parole en ces termes:—" Qu'il plaise à Votre Majesté:—Voici la constitution qu'ont adoptée les gouvernements des cinq provinces anglo-américaines; nous vous déclarons que c'est là la nouvelle constitution qu'il faut à l'Amérique Anglaise, et nous supplions Votre Majesté de l'approuver, que le parlement impérial passe un acte lui donnant force de loi pour toutes ces provinces, et que Votre Majesté sanctionne le tout; cependant, nous prions Votre Majesté de le faire à une condition, c'est que la législature du Canada,pas celle d'aujourd'hui mais celle qui lui succèdera, - ait la liberté de critiquer et examiner l'ouvrage du parlement anglais et de jeter au panier l'acte de Votre Majesté le premier jour qu'elle se réunira." (Ecoutez! écoutez! et rires.) L'hon. député de Peel me permettra de lui dire que s'il s'imagine que ce soit le moyen propre de se présenter devant la Souveraine, il a une étrange idée du respect dû par ses sujets au premier fonctionnaire de l'empire dont nous avons le bonheur de faire partie. (Ecoutez! écoutez!) J'irai plus loin, et j'ajouterai que si l'hon. député ou tout autre de son avis, s'attend à ce que d'hon, personnages s'acheminent vers le siège de l'empire pour aller dire au cabinet de St. James :- " Nous vous prions de prendre le soin de combiner cette mesure, de vous l'approprier et de la faire passer dans les deux chambres et malgré toute l'opposition : -mais, en même temps, nous voudrions que vous rédigiez une clause portant que la législature canadienne aura le pas sur le parlement impérial, sur la Souveraine, et fera de votre loi ce que bon lui semblera," - eh bien! je dirai à la chambre qu'elle trouve pour transmettre son message des individus dénués de dignité personnelle et de toute notion de respect envers ceux qui occupent les plus hautes charges du royaume. plaudissements.) Je déclare donc, qu'on ne saurait infliger à la Reine une insulte plus grave que celle que propose l'hon député de Peel. Mais, ce n'est pas tout; une autre singularité du discours de l'hon. député de Peel, est que tout en essayant de faire voter non-confiance au gouvernement,-car c'est au moins le renversement de la politique du gouvernement,-il déclare en même temps le désir dont il est animé, de consolider l'administration. (Ecoutez ! écoutez) Il s'ima-

gine ou feint d'imaginer que si sa proposition est emportée, le gouvernement prendra la chore bénévolement et s'acheminera vers l'Angleterre, portant niaisement avec lui la déclaration officielle de sa défaite. Voici ce qu'il nous dit :-- "Je ne veux pas, malgré ce vote, vous voir hésiter à prendre la route de Londres:—Non, car votre présence y est nécessaire au plus tôt. Vous devez donc partir de suite pour aller faire valoir nos droits. indiquer la manière de régler la question des défenses, celle de la réciprocité, et le reste. Vous devez parler au nom du peuple canadien d'un ton ferme et décidé. d'accord avec les sentiments du pays." L'hon. député veut nous voir aller en Angleterre possédant la confiance du peuple, et la façon dont il s'y prend pour déclarer que nous la possédons, est de nous soumettre à un vote de censure la veille même de notre départ. (Ecoutez! écoutez!) Car, enfin, ne veut-il pas que nous portions une adresse à Sa Majesté d'une main et notre défaite de l'autre? (Ecoutez! écoutez!) Si l'hou. député croit appuyer l'administration avec sa proposition actuelle. pour ma part, je lui dirai que je no lui ai aucune reconnaissance pour son appui. (Ecoutez! écoutez!) L'hon, député peut emporter sa résolution s'il en est capable, mais je lui dis que le gouvernement d'aujourd'hui ne confiera à personne le soin de porter un message aussi irrévérencieux que celui-ci aux pieds du trône, car la chambre doit savoir que si le ministère actuel a quelque adresse à transmettre à Sa Majesté, ce doit être celle qu'il propose en ce moment au L'hon. député de North Ontario parlement. (M. M. C. CAMERON) dit que nous essayons de dicter sa conduite à la chambre, de nous attribuer les droits des membres de cette législature: tel n'est pas le cas. Les membres de la législature peuvent agir suivant ce qu'ils croient juste, et voter ou rejeter notre adresse, la modifier ou y ajouter ce qu'ils voudront, mais nous déclarons que nous ne saurions nous faire les porteurs d'un message conqu dans les termes proposés par l'hon. député de Peel. Que cette chambre déclare qu'elle veut en appeler au peuple et demain elle aura des élections générales, (écoutez! écoutez!) mais cela sans obliger le gouvernement d'aller en Angleterre, pour demander à la fois que le projet de loi actuel devienne et ne devienne pas loi. (Ecoutez ! écoutez!) L'hon. député de Pecla ajouté que l'appel au peuple se fait dans les autres provinces et demande pourquoi il n'en serait